

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02598  
Numéro SIREN : 450 958 053  
Nom ou dénomination : BRENNTAG FRANCE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/021756

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>90 Avenue du Progrès 69680 CHASSIEU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 5 0 9 5 8 0 5 3 0 0 0 2 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	353 974 461	353 974 461
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		12 753
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	353 974 461	353 987 215	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	180 155	28 334
		Autres créances (3)	BZ	CA	184 320 929	128 030 175
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	255 455	510 234	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	184 756 540	128 568 744	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		239 893	290 377	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	538 970 895	482 846 337	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise		SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 97.812.284 .....)	DA	97 812 284	97 812 284	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	9 781 228	9 781 228	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	226 937 762	188 758 833	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	56 150 124	38 178 928	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	390 681 399	334 531 275	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	147 993 631	147 954 360	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 658	27 748	
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 705	201 015	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	129 500	131 937		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	148 289 495	148 315 062		
<b>Ecarts de conversion passif* (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	538 970 895	482 846 337		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 207 028	351 403		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Désignation de l'entreprise : SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	1 218 867	FH	386 948	FI	1 605 815	1 650 068	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 218 867	FK	386 948	FL	1 605 815		1 650 068	
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP					
	Autres produits (1) (11)				FQ	5			2	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 605 820		1 650 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	917 902		617 292	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	18 000		21 747	
	Salaires et traitements*					FY	298 400		322 132	
	Charges sociales (10)					FZ	112 435		131 886	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA			
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	3		2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 346 742		1 093 062	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	259 077		557 009	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	56 382 946		38 303 531	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 428 146		1 158 732	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	57 811 092		39 462 263	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 645 855		1 708 406	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 645 855		1 708 406	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	56 165 237		37 753 856	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	56 424 315		38 310 865	

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

Désignation de l'entreprise <u>SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
		<b>Exercice N - 1</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	<b>HD</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 753	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	<b>HH</b>	12 753	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>HI</b>	( 12 753)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	261 437      131 937	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>HL</b>	59 416 913      41 112 334	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>HM</b>	3 266 788      2 933 405	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		<b>HN</b>	56 150 124      38 178 928	
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
joindre en annexe) :				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS**

**COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

## **I – PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **1.1 Présentation de la société**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) est une filiale de la société BRACHEM FRANCE HOLDING SAS, membre du groupe BRENNTAG, dont la société mère BRENNTAG AG (devenue BRENNTAG SE 01/02/2021) est cotée à la bourse de Francfort depuis le 29 mars 2010.

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) a une activité de holding.

### **1.2 Faits caractéristiques de l'exercice**

La société BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) a reçu des dividendes de ses filiales pour un montant global de 56 383K€.

La crise du COVID 19 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes de la société notamment en matière de dépréciation des actifs.

## **II – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **2.1 Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices
- principe de prudence

La société BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) entretient des relations financières étroites avec la société BRENNTAG AG et ses filiales. Les comptes annuels de la société doivent ainsi être appréciés dans le contexte de son appartenance au groupe BRENNTAG AG.

## **2.2 Immobilisations financières**

Les participations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la valeur d'inventaire de ces derniers, évaluée en retenant les flux de trésorerie futurs actualisés, est inférieure à leur valeur brute comptable. Les frais d'acquisitions des titres sont comptabilisés en charges.

Le mali de fusion technique correspond à la différence entre la valeur comptable des actifs nets reçus et la valeur historique des titres de la société concernée.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur des éléments constitutifs de ce mali, évaluée en retenant des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute comptable.

## **2.3 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

## **2.4 Provisions**

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

## **2.5 Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « engagements hors bilan ».

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

## **2.6 Charges à répartir**

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de vie de l'emprunt.

## BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 3

### III – NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent à 353 974K€ au 31 décembre 2020 et se composent de participations pour 310 494K€, d'un mali de fusion pour 43 480K€.

##### *Participations*

Les participations détenues par la Société s'élèvent à K€ 310 494 au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

(En K€)	Brenntag SA	Brenntag N.V.	Brenntag Quimica S.A.U.	Brenntag UK Holding LTD	Brenntag Schweizerhall AG	Multisol France SAS	Multisol International Services SAS
Capital	29 000	4 000	10 863	86 221	252	180	500
Autres capitaux propres avant affectation du résultat 2020(*)	(7 838)	26 058	84 051	58 009	69 871	9 511	8 837
Quote-part capital	99.99%	99.99%	100%	100%	100%	100%	80%
Dividendes encaissés	0	31 992	0	19 614	0	5 000	0
Valeur comptable brute	65 833	85 803	25 427	85 660	19 412	25 078	3 341
Valeur comptable nette	65 833	85 803	25 427	85 660	19 412	25 078	3 341
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0
Cautions et avals donnés	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires 2020	353 258	297 218	293 317	0	197 595	69 241	6 993
Résultat 2020	(1 944)	38 830	7 554	13 130	5 777	4 544	477
Date de clôture	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Pays	France	Belgique	Espagne	GB	Suisse	France	France

(\*) Les autres capitaux propres tiennent compte, pour les sociétés françaises, des éventuelles provisions réglementées.

##### *Mali de fusion sur titres*

Le mali de fusion (K€ 43 480) provient de la fusion par absorption de la société STINNES SA en date du 31 décembre 2004, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2004, dont BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) était l'actionnaire unique.

Ce mali de fusion est alloué intégralement à la valorisation des titres de BRENNTAG SA. La valeur brute du mali technique est de K€ 43 480 ainsi que sa valeur nette compte tenu du fait qu'aucun amortissement, ni dépréciation ni reprise de dépréciation n'ont été constatés.

## BRENTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 4

Compte tenu de la nouvelle réglementation comptable applicable dès l'exercice 2016, nous avons procédé au reclassement du mali de fusion, de fonds commercial à autres titres de participations.

### *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières sont désormais nulles contre 13K€ en 2019.

### 3.2 Créances clients

Les créances clients sont toutes à échéance inférieure à un an.

### 3.3 Autres créances

Les autres créances peuvent être ventilées comme suit :

(en K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Etat	41	23
Personnel et sécurité sociale		2
Compte Courant Brenntag (AG)	147 040	78 782
Compte Courant Brenntag Quimica (SAU)	8 786	20 795
Compte Courant Brenntag (SA)	28 454	28 428
<b>Autres créances</b>	<b>184 321</b>	<b>128 030</b>

Les autres créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des comptes courants qui sont sans échéance.

### 3.4 Capitaux propres

(en K€)	31 décembre 2019	Affectation du résultat	Autres	31 décembre 2020
Capital	97 812	-	-	97 812
Réserve légale	9 781	-	-	9 781
Autres réserves	188 759	38 179	-	226 938
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	38 179	(38 179)	56 150	56 150
Acompte sur dividendes		-	-	-
<b>Total</b>	<b>334 531</b>	<b>-</b>	<b>56 150</b>	<b>390 681</b>

## BRENTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 5

L'associé unique, en date du 30/04/2020, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2019 aux réserves facultatives pour 38 178 928,97€

### 3.5 Capital social

Le capital social de 97 812 284€ est divisé en 97 812 284 actions d'une valeur de 1€ détenu à hauteur de 100 % par la société BRACHEM FRANCE HOLDING SAS.

### 3.6 Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à K€ 147 994 au 31 décembre 2020 contre K€ 147 954 au 31 décembre 2019.

### 3.7 Echéances des dettes

Les prêts ont une échéance contractuelle tandis que les comptes courants sont sans échéance.

Les autres emprunts et dettes de la Société se décomposent, par échéance, comme suit :

	<b>K€</b>
- à moins d'un an	44 916
- à plus d'un an et 5 ans au plus	103 078
- à plus de 5 ans	
	<b>Total</b>
	<b>147 994</b>

### 3.8 Autres dettes

Ce poste peut être ventilé comme suit :

(en K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes d'intégration fiscale	130	132
Autres	-	
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>132</b>

**3.9 Charges à payer**

(En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs	21	27
Dettes fiscales et sociales	27	59
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>86</b>

**3.10 Produits à recevoir**

(En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autres créances	6	6
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

**IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****4.1 Résultat d'exploitation***Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires s'élève à K€ 1 606 en 2020 (K€ 1 650 en 2019), et est principalement constitué de management fees.

Il est réalisé en France pour K€ 1 219 et à l'étranger pour K€ 387.

*Autres achats et charges externes*

Les autres achats et charges externes s'élèvent à K€ 918 au 31 décembre 2020 (K€ 617 au 31 décembre 2019). En 2020, les autres achats et charges externes sont constitués essentiellement par des prestations de service reçues pour un montant de K€ 880 (K553 en 2019).

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes s'élèvent à 17K€.

**4.2 Résultat financier**

Le résultat financier est un produit de K€ 56 165 (K€ 37 754 au 31 décembre 2019).

L'augmentation du résultat financier est principalement due à la hausse des dividendes reçus.

## **BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS**

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 7

La Société a perçu en 2020 des dividendes pour K€ 56 165 (K€ 38 303 en 2019) :

- de BRENNTAG NV pour K€ 31 992 contre K€ 12 864 en 2019,
- de BRENNTAG UK HOLDING LTD pour K€ 19 391 contre K€ 20 440 en 2019,
- aucun dividende de la part de BRENNTAG QUIMICA (SAU) tout comme en 2019,
- de MULTISOL FRANCE (SAS) pour K€ 5 000,
- aucun dividende de la part de BRENNTAG (SA) tout comme en 2019.

En 2020, les charges financières qui s'élèvent à K€ 1 646 (K€1 708 au 31 décembre 2019) sont constituées principalement d'intérêts sur les comptes courants groupe et prêts pour K€ 1 352 (contre K€ 1 414 au 31 décembre 2019) et de garanties financières sur prêt pour K€ 243. Cette baisse significative s'explique principalement par la baisse des taux d'intérêts sur prêts.

A noter, pour 2020, K€ 50 de coûts de transaction à répartir.

### **4.3 Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel en 2020 K€ 13 (rien en 2019).

## **V - AUTRES INFORMATIONS**

### **5.1 Intégration fiscale**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe BRENNTAG en France dont la société tête de groupe est BRACHEM FRANCE HOLDING SAS.

La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

### **5.2 Indemnités de départ à la retraite**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) n'a plus d'engagement de départ à la retraite alors qu'en 2019 il y en avait pour K€ 62.

### **5.3 Identité de la société consolidante**

Conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société BRENNTAG AG, dont le siège social est à Essen (Allemagne). La copie des états financiers consolidés peut être obtenue auprès de la société Brenntag AG sis 11 Messeallee à Essen (Allemagne).

Il n'y a pas d'établissement de comptes consolidés de sous-groupe en France.

### **5.4 Effectifs**

L'effectif moyen sur 2020 est de 1 personne ayant le statut cadre.

### **5.5 Informations sur les transactions avec les parties liées**

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative à des conditions autres que celles de marché.

**Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique**

**L'an deux mille vingt et un,**

**Le onze juin, à neuf heures,**

**Minutes of the Sole Partner's decisions**

**On June 11<sup>th</sup>, at 9 a.m.,**

**Two thousand and one,**

La société BRACHEM France Holding SAS, société de droit français, seule associée de la société BRENNTAG France Holding,

BRACHEM France Holding SAS, a French company, sole partner of BRENNTAG France Holding,

Représentée par Monsieur Carl BLOMME, en sa qualité de Président de l'Associé Unique, ayant tous pouvoirs,

Represented by Mr. Carl BLOMME, as the Chairman of the Sole Partner, having full power,

Après avoir exposé que :

Recitals:

Il a pris connaissance des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de cet exercice, du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

He took note of the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and appendix) of the year closed on December 31<sup>st</sup>, 2020, the Chairman's management report on the company's activity during this year and the Auditor's report on the year's accounts.

A pris les décisions ci-après, relatives à l'ordre du jour suivant :

Took the decisions indicated below, concerning the following agenda :

- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Approbation des conventions règlementées ;
- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités.

- Approval of the balance sheet and accounts of the year closed on December 31<sup>st</sup>, 2020 and discharge given to the Chairman ;
- Appropriation of net income ;
- Reappointment of the President ;
- Approval of regulated agreements ;
- Powers to be granted to carry out formalities.

**Première résolution**

**First resolution**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés et résumées dans ces rapports.

The Sole Partner, after having taken note of the Chairman's report and the Auditor's report, approves the annual accounts of the year closed on December 31<sup>st</sup>, 2020, as these were presented to him, as well as all of the transactions reflected in the aforementioned accounts and summarized in these reports.

**BRENTAG FRANCE HOLDING**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 97 812 284 Euros  
Siège social : CHASSIEU (69680), 90 Avenue du Progrès  
RCS LYON 450 958 053

L'Associé Unique statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant global s'élevant à 10 336,27€ des dépenses et charges visées à l'article 39-4 de ce Code, et qui ont donné lieu à une imposition théorique de 2 894,16€.

The Sole Partner, deciding in application of article 223c of the General Tax Code, approves the total amount of EUR 10 336, 27 of expenses and charges referred to in article 39-4 of this Code, with EUR 2 894, 16 theoretical taxation.

Il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice.

He gives full and unconditional discharge to the Chairman for having performed his duties during said year.

*Cette résolution est adoptée.*

*This resolution is approved.*

**Deuxième résolution**

**Second resolution**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 56 150 124,57€ cinquante-six millions cent cinquante mille cent vingt-quatre euros cinquante cents) de la manière suivante :

The Sole Partner decides to appropriate as follows the year's profit of EUR 56 150 124,57 :

Bénéfice de l'exercice	56 150 124,57 €
Réserve légale	0 €
Réserves facultatives	56 150 124,57 €

Year's profit	EUR 56 150 124,57
Legal reserve	EUR 0
Optional reserve	EUR 56 150 124,57

Compte tenu de cette affectation, le montant des réserves facultatives s'établit désormais à 283 087 887,50€.

After this appropriation, the optional reserve now amounts to EUR 283 087 887, 50.

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2017, 2018 & 2019.

Pursuant to the legal provision (article 243 bis of the General Tax Code), it's reminded that no dividend has been distributed for the years 2017, 2018 & 2019.

*Cette résolution est adoptée.*

*This resolution is approved.*

**Troisième résolution**

**Third resolution**

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de Président de M. Carl BLOMME pour une durée d'un an qui prendra fin lors de la décision de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

The Sole Partner decides to reappoint the office of the President of Mr. Carl BLOMME for a one year period which will expire with the Sole Partner's decision on the account for the year closed on December 31<sup>st</sup>, 2021.

*Cette résolution est adoptée.*

*This resolution is approved.*

Quatrième résolution

Fourth resolution

L'Associé Unique, après avoir examiné l'existence ou non des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, constate qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président, son Associé Unique ou la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

The Sole Partner, having examined the existence or otherwise of the agreements referred to in article L227-10 of the French Commercial Code, notes that, for the past financial year, no agreement has been concluded between the Company and its Chairman, its sole shareholder or the controlling company within the meaning of Article L. 233-3 of the French Commercial Code.

*Cette résolution est adoptée.*

*This resolution is approved.*

Cinquième résolution

Fifth resolution

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

The Sole Partner gives full power to the bearers of a copy or excerpt of these minutes in order to carry out legal formalities.

*Cette résolution est adoptée.*

*This resolution is approved.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

The meeting is adjourned as all of the points on the agenda had been covered.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

These minutes were drawn up to the forgoing. They were signed by the Sole Partner.

*La traduction anglaise ci-contre est faite pour convenance uniquement : seul le procès-verbal établi en français fait foi.*

*This translation is for convenience purpose only and doesn't form a part of the minutes. Only the French redacted minutes shall be deemed authentic.*

**Carl BLOMME**  
**En qualité de Représentant de l'Associé Unique de**  
**BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS**





**Brenntag France Holding SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

Aux associés

**Brenntag France Holding SAS**

90, avenue du Progrès

69680 Chassieu

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Brenntag France Holding SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

---

PricewaterhouseCoopers Audit, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02

Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 1er juin 2021

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Matthieu Moussy

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>90 Avenue du Progrès 69680 CHASSIEU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 5 0 9 5 8 0 5 3 0 0 0 2 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	353 974 461	353 974 461
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		12 753
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	353 974 461	353 987 215	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	180 155	28 334
		Autres créances (3)	BZ	CA	184 320 929	128 030 175
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	255 455	510 234	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	184 756 540	128 568 744
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		239 893	290 377	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	538 970 895	482 846 337
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 97.812.284 .....)	DA	97 812 284	97 812 284
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 781 228	9 781 228
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	226 937 762	188 758 833
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	56 150 124	38 178 928
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	390 681 399	334 531 275
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	147 993 631	147 954 360
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 658	27 748
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 705	201 015
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	129 500	131 937	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	148 289 495	148 315 062	
<b>(V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	538 970 895	482 846 337	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 207 028	351 403	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Désignation de l'entreprise : SASU BRENNTAG FRANCE HOLDING				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	1 218 867	FH	386 948	FI	1 605 815	1 650 068
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 218 867	FK	386 948	FL	1 605 815	1 650 068	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	2	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 605 820	1 650 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	917 902	617 292	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	18 000	21 747	
	Salaires et traitements*					FY	298 400	322 132	
	Charges sociales (10)					FZ	112 435	131 886	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA		
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 346 742	1 093 062	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	259 077	557 009	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	56 382 946	38 303 531	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 428 146	1 158 732	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	57 811 092	39 462 263	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 645 855	1 708 406	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 645 855	1 708 406	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	56 165 237	37 753 856	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	56 424 315	38 310 865	



**BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS**

**COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

## **I – PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **1.1 Présentation de la société**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) est une filiale de la société BRACHEM FRANCE HOLDING SAS, membre du groupe BRENNTAG, dont la société mère BRENNTAG AG (devenue BRENNTAG SE 01/02/2021) est cotée à la bourse de Francfort depuis le 29 mars 2010.

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) a une activité de holding.

### **1.2 Faits caractéristiques de l'exercice**

La société BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) a reçu des dividendes de ses filiales pour un montant global de 56 383K€.

La crise du COVID 19 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes de la société notamment en matière de dépréciation des actifs.

## **II – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **2.1 Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices
- principe de prudence

La société BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) entretient des relations financières étroites avec la société BRENNTAG AG et ses filiales. Les comptes annuels de la société doivent ainsi être appréciés dans le contexte de son appartenance au groupe BRENNTAG AG.

## **2.2 Immobilisations financières**

Les participations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la valeur d'inventaire de ces derniers, évaluée en retenant les flux de trésorerie futurs actualisés, est inférieure à leur valeur brute comptable. Les frais d'acquisitions des titres sont comptabilisés en charges.

Le mali de fusion technique correspond à la différence entre la valeur comptable des actifs nets reçus et la valeur historique des titres de la société concernée.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur des éléments constitutifs de ce mali, évaluée en retenant des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute comptable.

## **2.3 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

## **2.4 Provisions**

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

## **2.5 Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « engagements hors bilan ».

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

## **2.6 Charges à répartir**

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de vie de l'emprunt.

## BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 3

### III – NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent à 353 974K€ au 31 décembre 2020 et se composent de participations pour 310 494K€, d'un mali de fusion pour 43 480K€.

##### *Participations*

Les participations détenues par la Société s'élèvent à K€ 310 494 au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

(En K€)	Brenntag SA	Brenntag N.V.	Brenntag Quimica S.A.U.	Brenntag UK Holding LTD	Brenntag Schweizerhall AG	Multisol France SAS	Multisol International Services SAS
Capital	29 000	4 000	10 863	86 221	252	180	500
Autres capitaux propres avant affectation du résultat 2020(*)	(7 838)	26 058	84 051	58 009	69 871	9 511	8 837
Quote-part capital	99.99%	99.99%	100%	100%	100%	100%	80%
Dividendes encaissés	0	31 992	0	19 614	0	5 000	0
Valeur comptable brute	65 833	85 803	25 427	85 660	19 412	25 078	3 341
Valeur comptable nette	65 833	85 803	25 427	85 660	19 412	25 078	3 341
Prêts et avances	0	0	0	0	0	0	0
Cautions et avals donnés	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires 2020	353 258	297 218	293 317	0	197 595	69 241	6 993
Résultat 2020	(1 944)	38 830	7 554	13 130	5 777	4 544	477
Date de clôture	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Pays	France	Belgique	Espagne	GB	Suisse	France	France

(\*) Les autres capitaux propres tiennent compte, pour les sociétés françaises, des éventuelles provisions réglementées.

##### *Mali de fusion sur titres*

Le mali de fusion (K€ 43 480) provient de la fusion par absorption de la société STINNES SA en date du 31 décembre 2004, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2004, dont BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) était l'actionnaire unique.

Ce mali de fusion est alloué intégralement à la valorisation des titres de BRENNTAG SA. La valeur brute du mali technique est de K€ 43 480 ainsi que sa valeur nette compte tenu du fait qu'aucun amortissement, ni dépréciation ni reprise de dépréciation n'ont été constatés.

## BRENTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 4

Compte tenu de la nouvelle réglementation comptable applicable dès l'exercice 2016, nous avons procédé au reclassement du mali de fusion, de fonds commercial à autres titres de participations.

### *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières sont désormais nulles contre 13K€ en 2019.

### 3.2 Créances clients

Les créances clients sont toutes à échéance inférieure à un an.

### 3.3 Autres créances

Les autres créances peuvent être ventilées comme suit :

(en K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Etat	41	23
Personnel et sécurité sociale		2
Compte Courant Brenntag (AG)	147 040	78 782
Compte Courant Brenntag Quimica (SAU)	8 786	20 795
Compte Courant Brenntag (SA)	28 454	28 428
<b>Autres créances</b>	<b>184 321</b>	<b>128 030</b>

Les autres créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des comptes courants qui sont sans échéance.

### 3.4 Capitaux propres

(en K€)	31 décembre 2019	Affectation du résultat	Autres	31 décembre 2020
Capital	97 812	-	-	97 812
Réserve légale	9 781	-	-	9 781
Autres réserves	188 759	38 179	-	226 938
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	38 179	(38 179)	56 150	56 150
Acompte sur dividendes		-	-	-
<b>Total</b>	<b>334 531</b>	<b>-</b>	<b>56 150</b>	<b>390 681</b>

## BRENTAG FRANCE HOLDING SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 5

L'associé unique, en date du 30/04/2020, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2019 aux réserves facultatives pour 38 178 928,97€

### 3.5 Capital social

Le capital social de 97 812 284€ est divisé en 97 812 284 actions d'une valeur de 1€ détenu à hauteur de 100 % par la société BRACHEM FRANCE HOLDING SAS.

### 3.6 Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières diverses s'élèvent à K€ 147 994 au 31 décembre 2020 contre K€ 147 954 au 31 décembre 2019.

### 3.7 Echéances des dettes

Les prêts ont une échéance contractuelle tandis que les comptes courants sont sans échéance.

Les autres emprunts et dettes de la Société se décomposent, par échéance, comme suit :

	<b>K€</b>
- à moins d'un an	44 916
- à plus d'un an et 5 ans au plus	103 078
- à plus de 5 ans	
	<b>Total</b>
	<b>147 994</b>

### 3.8 Autres dettes

Ce poste peut être ventilé comme suit :

<b>(en K€)</b>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
Dettes d'intégration fiscale	130	132
Autres	-	
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>132</b>

**3.9 Charges à payer**

(En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs	21	27
Dettes fiscales et sociales	27	59
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>86</b>

**3.10 Produits à recevoir**

(En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autres créances	6	6
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

**IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****4.1 Résultat d'exploitation***Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires s'élève à K€ 1 606 en 2020 (K€ 1 650 en 2019), et est principalement constitué de management fees.

Il est réalisé en France pour K€ 1 219 et à l'étranger pour K€ 387.

*Autres achats et charges externes*

Les autres achats et charges externes s'élèvent à K€ 918 au 31 décembre 2020 (K€ 617 au 31 décembre 2019). En 2020, les autres achats et charges externes sont constitués essentiellement par des prestations de service reçues pour un montant de K€ 880 (K553 en 2019).

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes s'élèvent à 17K€.

**4.2 Résultat financier**

Le résultat financier est un produit de K€ 56 165 (K€ 37 754 au 31 décembre 2019).

L'augmentation du résultat financier est principalement due à la hausse des dividendes reçus.

## **BRENNTAG FRANCE HOLDING SAS**

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Page 7

La Société a perçu en 2020 des dividendes pour K€ 56 165 (K€ 38 303 en 2019) :

- de BRENNTAG NV pour K€ 31 992 contre K€ 12 864 en 2019,
- de BRENNTAG UK HOLDING LTD pour K€ 19 391 contre K€ 20 440 en 2019,
- aucun dividende de la part de BRENNTAG QUIMICA (SAU) tout comme en 2019,
- de MULTISOL FRANCE (SAS) pour K€ 5 000,
- aucun dividende de la part de BRENNTAG (SA) tout comme en 2019.

En 2020, les charges financières qui s'élèvent à K€ 1 646 (K€1 708 au 31 décembre 2019) sont constituées principalement d'intérêts sur les comptes courants groupe et prêts pour K€ 1 352 (contre K€ 1 414 au 31 décembre 2019) et de garanties financières sur prêt pour K€ 243. Cette baisse significative s'explique principalement par la baisse des taux d'intérêts sur prêts.

A noter, pour 2020, K€ 50 de coûts de transaction à répartir.

### **4.3 Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel en 2020 K€ 13 (rien en 2019).

## **V - AUTRES INFORMATIONS**

### **5.1 Intégration fiscale**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe BRENNTAG en France dont la société tête de groupe est BRACHEM FRANCE HOLDING SAS.

La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

### **5.2 Indemnités de départ à la retraite**

BRENNTAG FRANCE HOLDING (SAS) n'a plus d'engagement de départ à la retraite alors qu'en 2019 il y en avait pour K€ 62.

### **5.3 Identité de la société consolidante**

Conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société BRENNTAG AG, dont le siège social est à Essen (Allemagne). La copie des états financiers consolidés peut être obtenue auprès de la société Brenntag AG sis 11 Messeallee à Essen (Allemagne).

Il n'y a pas d'établissement de comptes consolidés de sous-groupe en France.

### **5.4 Effectifs**

L'effectif moyen sur 2020 est de 1 personne ayant le statut cadre.

### **5.5 Informations sur les transactions avec les parties liées**

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative à des conditions autres que celles de marché.